



Académie de Villefranche et du Beaujolais

Société des Sciences Arts et Lettres

Membre de la Conférence Nationale des Académies

Compte rendu du Comité du mercredi 3 février 2021

Sont présents : René BONCOMPAIN, Monique FRAISSE, Marc Gallavardin, Janine MEAUDRE, Jean PICARD, Pierre PRUNET, Christiane ROEDER, Maurice SAULNIER, Jean-Yves TOURNEUX, Simone VOGELGESANG

Excusés : André AUGENDRE, Jean-Claude MARTIN

Secrétaire de séance : Janine MEAUDRE

A l'ouverture du Comité, le Président salue le retour de Jean-Yves Tourneux qui reprend, après une mise en retrait volontaire, son siège au sein du Comité précisant que ce dernier n'a jamais prononcé son exclusion.

Relecture du compte rendu du comité du 6 janvier 2021 :

- Jean-Yves Tourneux explique au Comité qu'il avait été décidé que les CR seraient diffusés aux seuls titulaires et mis sur le site pour y être consultés via un code d'accès. René Boncompain indique qu'au contraire avait été supprimé l'accès par code pour un accès libre. Il est donc décidé que dorénavant les CR ne seront diffusés qu'aux titulaires mais consultables sur le site de l'Académie.
- Le contrat avec l'entreprise de nettoyage AKESA prendra fin le 3 mars et à compter de cette date sera assuré par la SAS SEGUIGNE & RUIZ dont le siège est à Gleizé.

Les finances

- ✚ Le compte d'exploitation 2020 a été finalisé lors d'une rencontre avec le trésorier, Jean-Yves Tourneux et le Président. Le rapprochement des pièces comptables et les comptes de trésorerie sont conformes et font ressortir le résultat suivant :
 - Dépenses : 10632,61€
 - Recettes : 11056,66€
 - Résultat : 424,05€



Académie de Villefranche et du Beaujolais

Société des Sciences Arts et Lettres

Membre de la Conférence Nationale des Académies

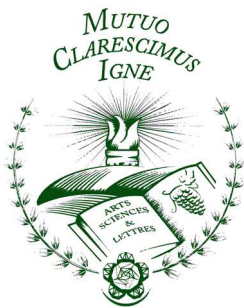
- ✚ L'analyse de chacun des postes relatifs aux dépenses et recettes réelles hors dépenses et recettes exceptionnelles fait ressortir un volume de dépenses de 8352,95€ (un loyer 2019 payé en 2020) et de 8883,52€ en recettes (une subvention de la Région pour le colloque Textile de 1000€ perçue en 2020) . Le résultat net serait de : 530,39€.
- ✚ Le nombre de cotisants en 2020 a été de 161. Jean-Yves fait remarquer que le nombre de cotisants diminue et la perte est très inquiétante, d'où le rappel que chaque titulaire doit être un ambassadeur pour amener à l'Académie au moins un associé par an. Il rappelle qu'aucune relance n'a été faite en 2020.
- ✚ À ce jour : 89 cotisations ont été enregistrées. Une relance sera faite fin février.

Les commissions

✚ La lettre de l'Académie

- Simone Vogelgesang détaille le contenu de la prochaine lettre qui paraîtra en avril ; deux thèmes sont retenus : anniversaires et commémorations en s'appuyant sur les recommandations de Xavier Darcos, Directeur de l'Institut de France.
- Elle cite plusieurs exemples dont la condamnation des 95 thèses de Luther en 1521, précisant l'importance de l'événement par une séparation de l'Eglise catholique et créera le luthérianisme.
- À noter qu'aujourd'hui leur nombre dépasse les 60 millions. Elle mentionne également la commémoration de la mort de Napoléon 1^{er} en 1821 ; plusieurs textes lui ont été transmis par nos académiciens.
- Il sera aussi question de la vie de l'Académie pendant la pandémie. René Boncompain indique que c'est aussi la commémoration du 150^{ème} anniversaire de la Commune de Paris ; un texte et plusieurs vidéos seront mis en ligne en mars prochain.
- De même, il est aussi proposé une conférence sur la liberté de la presse et notamment le rôle qu'ont tenu les caricatures au XIX^{ème} siècle afin de rappeler les lois et décrets du 29 juillet 1881.

✚ Le Bulletin



Académie de Villefranche et du Beaujolais

Société des Sciences Arts et Lettres

Membre de la Conférence Nationale des Académies

- Janine Meaudre indique qu'aux rubriques habituelles notamment la liste de tous les membres qu'ils soient titulaires, émérites, d'honneur, honoraires ou associés et la rubrique « in memoriam » pour nos disparus en 2020, s'ajouteront les quatre conférences données en 2020, une conférence de Guy Claudey sur la conscription, non publiée jusqu'alors, deux textes d'académiciens et les œuvres d'un peintre local.
- La parution est pour mars et il sera adressé à tous les membres ou remis aux présents lors de l'AG sous réserve qu'elle ait lieu avant fin avril.

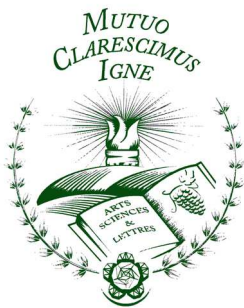
Le Dictionnaire des académiciens de Villefranche et du Beaujolais

- Il s'agit d'une proposition de Michel Rougier que le Comité avait actée mais après 3 ou 4 réunions conduites par Simone Vogelgesang, la commission s'est mise en sommeil.
- Le Président et plusieurs membres du Comité souhaitent poursuivre la tâche, de longue haleine et qui s'étendra sur plusieurs années. Christiane Roeder est sollicitée pour en prendre la responsabilité. (Elle vient d'informer le président de sa décision de renoncer à la présidence de cette commission).

La Communication

- ✚ Il est rappelé que des informations sont portées périodiquement sur **le site de l'Académie** et sur **Facebook** (il suffit de cliquer sur le lien dans la colonne de droite du site pour accéder à celui-ci).
- ✚ Elles sont le fruit de recherches et de propositions émanant de plusieurs de nos confrères. La réactivité des visiteurs démontre l'intérêt pour nos communications.

Vente des ouvrages



Académie de Villefranche et du Beaujolais

Société des Sciences Arts et Lettres

Membre de la Conférence Nationale des Académies

✚ **Un tableau tarifaire** pour la vente des bulletins a été établi :

Bulletin de l'année	18 €
Bulletin de l'année N-1	15 €
Bulletin de l'année N-2	10 €
Anciens bulletins	5 €

✚ Il est rappelé que les **dépôts-ventes** en librairie doivent être enregistrés et leur suivi assuré au moins une fois par semestre pour une bonne gestion des stocks et l'encaissement éventuel des ventes.

DIVERS

✚ **Photocopieur et machine à affranchir**

- **La machine à affranchir** est installée ; elle est opérationnelle. Tout type de courrier peut désormais être affranchi, de l'envoi simple aux envois en nombre (destineo). Lorsqu'il s'agit ni de recommandés ni d'envois urgents, il sera fait usage autant que faire se peut du tarif Ecopli ; il est à 0,86€ au lieu de 0,89€ lettre verte pour les 1ers 20g.
- **Le photocopieur couleur** A3, A4, A5 et poids supérieur à 120g a fait l'objet d'une rencontre avec le président suivie d'un devis aux conditions suivantes :
 - Pour notre association, le photocopieur est mis à disposition et le coût de l'installation est de 150€ HT (une seule fois, pas de loyer)
 - Le prix à la page éditée est de 0,009€ HT en noir et blanc et de 0,09€ HT en couleur.
 - Ce tarif comprend le dépannage et la fourniture des cartouches d'encre. L'approvisionnement et la livraison sont faits par l'entreprise. Le comité donne son accord à cette proposition. L'installation sera faite courant mars.
- La question est posée de l'utilisation des **matériels existants** : imprimante A4 Brothers et photocopieur A3, A4 ... noir et blanc pour ce dernier. Vente pour l'imprimante dont le prix est à fixer et/ou don à une association pour le photocopieur qui lui ne serait repris et débarrassé par l'entreprise qu'à valeur zéro.

✚ **La CNA** demande des renseignements sur la parution d'ouvrages écrits par des académiciens



Académie de Villefranche et du Beaujolais

Société des Sciences Arts et Lettres

Membre de la Conférence Nationale des Académies

Et une présentation de l'Académie (Maurice Saulnier, correspondant de la CNA proposera un texte de présentation).

- ✚ Jean Picard représentera l'Académie à **l'AGE très Beaujolais**. Il est rappelé que l'Académie a bien adhéré à la marque **TRES BEAUJOLAIS**, sous la présidence de Michel Rougier, un rappel de cotisation a été fait, le trésorier est chargé de l'honorer.
- ✚ **Orientations pour l'avenir** : s'ouvrir à l'extérieur, se faire connaître, coller à l'actualité et se mettre en relation avec les autres associations culturelles.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 10 mars à 14 h